



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Forêts et chasse: Jacqueline de Quattro élue présidente de deux conférences intercantionales

La Conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro, cheffe du Département de la sécurité et de l'environnement, a été élue à la présidence de la Conférence des directeurs cantonaux de la forêt, ainsi que celle, nouvellement créée, de la chasse. Ces deux conférences thématiques collaboreront étroitement, par le biais d'un comité et d'un secrétariat communs.

Les directeurs cantonaux des forêts et de la chasse se sont retrouvés le 18 et le 19 novembre à Seelisberg (UR) pour leur conférence d'automne. A cette occasion, ils ont constitué la nouvelle Conférence des directeurs de la chasse (CDC). Après des rencontres occasionnelles sur ce thème particulier, les directeurs ont acquis la conviction que l'exécution de la législation sur la chasse et la faune sauvage exige une collaboration plus régulière et plus étroite entre les cantons. Jacqueline de Quattro a été élue par ses pairs comme première présidente de cette nouvelle conférence.

La nouvelle conférence collaborera étroitement avec la Conférence des directeurs cantonaux des forêts (CDFo) puisque leurs thématiques sont très proches. Cette coopération se traduit notamment par le recours au même secrétariat et la constitution d'un comité et d'une présidence communes. C'est dans cet esprit que Mme de Quattro a aussi été élue à la tête de la CDFo. Cette élection prend un relief tout particulier à l'orée de 2011 qui a été proclamée Année internationale de la forêt par l'Assemblée générale des Nations Unies. La flexibilisation de la politique forestière, la révision de la loi sur l'aménagement du territoire ainsi que le programme forestier suisse et ses implications pour la politique forestière sont actuellement au centre des préoccupations des directeurs cantonaux des forêts.

Les conférences intercantionales, réunissant les directrices et directeurs cantonaux de l'ensemble des cantons ou de certaines régions, traitant de mêmes politiques publiques sectorielles jouent un rôle croissant. Elles permettent de mieux coordonner et harmoniser les politiques cantonales et facilitent l'échange d'idées et d'expériences, favorisant ainsi l'adoption plus large de pratiques qui ont fait leurs preuves dans certains cantons. Elles visent en outre à défendre de manière coordonnée les intérêts des cantons vis-à-vis de la Confédération.

Conformément à une volonté qu'il a exprimé au début de la législature, le Conseil d'Etat constate avec satisfaction que le Canton de Vaud joue mieux son rôle dans ces forums. En témoignent les présidences de conférences nationales qu'il assume: Conférence des gouvernements cantonaux (CdC); Conférence des directrices et directeurs de la santé (CdS); Conférences des transports publics (CTP), sans compter les conférences à l'échelle de la Suisse occidentale ou transfrontalières.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 23 novembre 2010

DSE, Jacqueline de Quattro, conseillère d'Etat, 021 316 45 14

[Photo_Conference des directeurs cantonaux des forêts](#)
[Légende photo](#)